



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Il y aura séance extraordinaire le 14 décembre à 19 h 35 pour l'adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.
2. Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 16^{ième} jour de novembre 2020.

July Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 16 novembre 2020 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 16 novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

July Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière